

LE VÉGÉTAL AU COEUR DES MUNICIPALES

**Feuille de route pour la
végétalisation de l'alimentation**

Livret de recommandations à destination des délégations municipales

végépolitique

POURQUOI VÉGÉTALISER ?

Les collectivités locales ont aujourd'hui la capacité d'agir concrètement pour réduire l'impact environnemental de notre système alimentaire, améliorer la santé des habitants et répondre à une attente croissante de justice sociale et de respect du vivant.

Pour la planète

La consommation de produits animaux représente **une part majeure de l'impact environnemental** de notre alimentation (GES, déforestation, pollution des sols et perte de biodiversité). **Réduire les produits issus de l'élevage au profit de protéines végétales** permet de limiter la pression sur les ressources, soutenir les filières locales et de renforcer la résilience alimentaire de nos territoires.

Pour les animaux

Intégrer la question animale dans les politiques locales, c'est **reconnaître que le bien-être des êtres vivants fait partie de l'intérêt général**. Promouvoir des repas végétariens et soutenir les filières végétales, c'est contribuer à la **diminution de la souffrance animale et encourager une production alimentaire plus respectueuse du vivant**.



Pour l'égalité et la cohésion sociale

La végétalisation de l'offre alimentaire permet à toutes d'accéder à des repas équilibrés, financièrement accessibles et durables. Elle **participe à la réduction des inégalités** face à la qualité de l'alimentation et à la construction d'un cadre de vie plus solidaire.

Pour la santé

Les régimes à dominante végétale sont aujourd'hui **largement reconnus pour leurs bénéfices** : diminution du risque de maladies cardiovasculaires, de diabète de type 2 et de certains cancers. Favoriser les fruits, légumes, céréales complètes et légumineuses dans la restauration collective, c'est investir dans la santé publique et la prévention.

Nos 12 propositions pour accompagner la végétalisation de votre commune :

Ce **livret de recommandations** rassemble **12 leviers d'action** que les communes peuvent mobiliser pour végétaliser leur territoire, selon ses priorités et ses moyens.

Il ne s'agit pas d'une liste de principes, mais d'un ensemble de **mesures concrètes et déjà expérimentées** dans de nombreuses villes françaises.

1. Des menus végétariens quotidiens dans la restauration collective

Objectif :

- **Proposer une option végétarienne quotidienne** dans l'ensemble des structures publiques, incluant les établissements scolaires
- **Proposer deux repas végétariens** obligatoires par semaine.
- **Se faire labelliser "Assiettes Vertes"** par l'AVF pour valoriser son investissement.

Ce processus est gratuit et ouvert à tous·tes (établissements et collectivités). Ces offres favoriseront une alimentation respectueuse des convictions et des diversités culturelles, tout en contribuant à la transition écologique.

Délégations concernées : Affaires scolaires • Éducation • Enfance • Petite enfance • Jeunesses • Accueil collectif de mineurs • Santé publique • EHPAD • Seniors • Action sociale • Solidarité et inclusion sociale • Hébergement d'urgence • Accueil des réfugiés • Politique de la ville • Commande publique • Alimentation • Alimentation durable • Lutte contre les discriminations • Accès aux droits fondamentaux • Qualité de vie des aînés

Villes inspirantes :

- Lyon - dispositifs Petit Bouchon / Jeune Pousse, mis en place à la rentrée 2022 : 126 cantines avec choix entre menu mixte et menu 100 % végétarien.
- Paris - minimum deux repas végétariens par semaine pour toutes et tous, et une alternative végétarienne quotidienne pour les établissements proposant plusieurs menus.
- Tours - une option végétarienne quotidienne est proposée par les cantines scolaires.
- Lille - lauréate du label Assiettes Vertes, décerné par le pôle VégéCantines de l'association AVF, reconnue pour la qualité environnementale et la diversité végétale de sa restauration collective.
- Couëron - deux repas végétariens hebdomadaires dans les restaurants scolaires municipaux, ainsi qu'une option végétarienne quotidienne accessible à tous les enfants, prioritairement à ceux inscrits à l'année à un régime sans viande ou sans porc.

2. Formation à la cuisine végétale et accompagnement du personnel

Objectif : former les professionnel·le·s de la restauration collective, les agents municipaux et les animateur·ice·s à la cuisine végétale.

Délégations concernées : Ressources humaines • Affaires scolaires • Restauration collective • Action sociale • Santé publique • Éducation populaire • Prévention et médiation sociale • Centres aérés • Maisons pour tous

Villes inspirantes :

- Grenoble - depuis 2018, la ville forme ses cuisinier·e·s à la cuisine végétarienne équilibrée (notamment à base de céréales et de légumineuses).
- Strasbourg - formation obligatoire en cuisine végétale pour les cuisinier·e·s municipaux dans le cadre du plan d'actions 2023-2026, visant à végétaliser la restauration collective pour lutter contre l'élevage intensif et ses impacts environnementaux et éthiques.
- Royan - en 2023, la cuisine du lycée de l'Atlantique a accueilli une formation à la cuisine végétarienne pour accompagner les équipes de restauration dans la diversification durable des menus.
- Annecy, Dijon, Bordeaux, Lille et Montpellier - formation à la cuisine végétarienne et végétale depuis 2021 grâce au programme Cap Veggie.

3. Soutien aux producteurs locaux de protéines végétales

Objectif : soutenir les filières locales de production et transformation de légumineuses, oléagineux, fruits et légumes, **favoriser la reconversion et diversification des éleveur·euse·s vers des cultures plus durables**.

Délégations concernées : Agriculture • Développement économique • Emploi • Insertion • Innovation • Attractivité • Économie sociale et solidaire • Commande publique • Dynamisme économique • Plan alimentaire territorial • Stratégie territoriale • Circuits courts • Transition écologique • Lutte et adaptation au bouleversement climatique • Ville résiliente

Villes inspirantes :

- Dijon Métropole - depuis 2019, stratégie de transition alimentaire baptisée « ProDij » : renforcer les filières locales agroalimentaires, favoriser la juste rémunération des producteur·ice·s, réduire la dépendance aux protéines animales et structurer un réseau territorial cohérent entre producteur·ice·s, transformateur·ice·s, restauration collective et consommateur·ice·s.
- Poitiers - Projet Alimentaire Territorial de Grand Poitiers soutenant la relocalisation des protéines végétales (lentilles, pois chiches, féveroles), incluant un volet de transformation locale et un partenariat avec la restauration collective.
- Dinard - participation à la dynamique locale de relocalisation alimentaire via le guide « Pour se nourrir, cultivons le local » (2023), valorisant les producteur·ice·s et artisan·e·s de proximité et encourageant la consommation de protéines végétales locales.

4. Clauses végétales et durables dans les marchés publics

Objectif : intégrer des **critères ambitieux** sur la végétalisation, le bio et le local dans les **appels d'offres de restauration collective municipale**, au-delà des obligations de la loi EGalim.

Délégations concernées : Commande publique • Finances • Alimentation durable • Économie circulaire • Zéro déchet • Plan climat • Transition écologique • Stratégie territoriale

Villes inspirantes :

- Rennes - charte «Il fait Bio dans mon assiette» (2014) : augmenter la part d'aliments bio et locaux dans la restauration collective (objectif : 60 % de produits durables et 30 % de bio).
- Besançon - restauration scolaire municipale produisant 5 000 repas par jour, avec 69% de produits durables et de qualité (dont 44 % bio), s'appuyant sur des cahiers des charges favorisant les producteur·ice·s locaux.

5. Événements municipaux 100 % végétariens et/ou végétaliens

Objectif : proposer des **repas végétariens et/ou végétaliens lors des événements municipaux, festivals, forums et fêtes locales**.

Délégations concernées : Culture • Patrimoine • Événementiel • Tourisme • Stratégie événementielle • Vie associative • Promotion de la ville • Relations internationales • Tourisme responsable • Communication • Sport • Jeunesse

Villes inspirantes :

- Paris - festivals «We Love Green» et « Le Bon Festival » : offre 100 % végétarienne.
- Strasbourg - « Festin du Turfu », festival culinaire 100 % végétal, avec plats issus de producteur·ice·s locaux et artisan·e·s engagé·e·s.
- Montrouge - festival municipal «Inspirations Végétales» proposant une offre 100 % végétarienne et végétale, dans le cadre de l'agriculture urbaine et de la durabilité.



6. Création d'une délégation municipale de la condition animale

Objectif : créer une délégation dédiée à la condition animale, intégrant un volet de transition éthique et alimentaire, pour coordonner les politiques locales de bien-être animal et de sensibilisation à une consommation respectueuse du vivant.

Missions :

- promouvoir la cohabitation harmonieuse entre humains et animaux ;
- soutenir refuges, associations locales et centres de soins ;
- organiser des campagnes de stérilisation et d'identification des animaux errants ;
- intégrer le bien-être animal dans les politiques alimentaires municipales ;
- sensibiliser la population au lien entre alimentation, environnement et condition animale.

Délégations concernées : Condition animale • Environnement • Santé publique • Alimentation durable • Éducation et jeunesse • Espaces verts • Urbanisme • Sécurité et prévention • Vie associative • Solidarité

Villes inspirantes :

- Strasbourg - première grande ville à créer une délégation à la condition animale (2020).
- Bordeaux - délégation active depuis 2021, partenariats avec associations locales et campagnes de sensibilisation.
- Lille - délégation créée en 2023, protection des animaux de compagnie et promotion d'une ville respectueuse du vivant.
- Fontenay-aux-Roses - Ville amie des animaux, délégation municipale pour le bien-être animal, plan d'action local pour la protection des animaux domestiques et sensibilisation citoyenne.

7. Encourager les restaurateur·rice·s à proposer des options végétales

Objectif : garantir l'accès à une offre de restauration inclusive, durable et respectueuse du vivant, en **encourageant les restaurateur·rice·s à proposer systématiquement des options végétariennes et végétaliennes.**

Actions :

- Élaborer une charte municipale «Restauration durable et inclusive» inspirée de l'AVF et VégéCantines, engageant les établissements à proposer au minimum un plat végétarien et un plat végétalien.
- Mettre en avant les restaurants signataires via les supports municipaux (site web, carte interactive...).
- Accompagner les restaurateur·rice·s volontaires par des formations, ateliers culinaires et partenariats avec des producteur·ice·s locaux.
- Encourager les acteurs économiques autour des gares, lieux touristiques et espaces publics à diversifier leur offre.
- Valoriser ces engagements dans les politiques de tourisme responsable et de transition alimentaire du territoire.

Délégations concernées : Commerce • Développement économique • Tourisme responsable • Alimentation durable • Santé publique • Commande publique • Relations avec les acteurs économiques • Transition écologique • Communication • Innovation sociale

Villes inspirantes :

- Grenoble – dispositif «Ville verte et gourmande», offre végétale quotidienne et locale dans plusieurs établissements.
- Rennes – partenariat avec la gare pour intégrer des options végétales dans l'offre alimentaire (fruits frais, barres végétales, sandwiches végés).
- Bordeaux Métropole – concertation avec les acteur·ice·s économiques de la gare Saint-Jean pour améliorer l'offre alimentaire locale et durable.

8. Sensibilisation et communication autour de la transition alimentaire végétale

Objectif : faire de l'alimentation végétale un levier central de santé publique, de transition écologique et de sensibilisation citoyenne. Valoriser les initiatives locales et les producteur·ices engagé·es via **supports municipaux, organiser débats, ateliers et campagnes sur les bénéfices du végétal pour la santé humaine, le climat et le bien-être animal.**

Délégations concernées : Communication • Santé publique • Santé environnementale • Prévention • Éducation populaire • Vie associative • Transition énergétique et climat • Numérique municipal • Tourisme responsable • Gouvernance • Vie de quartier • Initiatives citoyennes • Ville démocratique

Villes inspirantes :

- Paris – Plan Alimentation Durable (2022), actions éducatives et outils de « restauration responsable ».
- Strasbourg – « Semaine de l'alimentation durable », conférences, stands citoyens et interventions d'experts.
- La Roche-sur-Yon – Projet Alimentaire Territorial, conférences, ateliers et visites de fermes locales.



9. Programmes éducatifs et ateliers autour de la cuisine végétale

Objectif : intégrer des **modules sur l'alimentation végétarienne dans les écoles et centres de loisirs** : ateliers de cuisine, concours de recettes, visites de potagers...

Délégations concernées : Éducation • Jeunesse • Vie étudiante • Centres aérés • Maisons pour tous • Éducation populaire • Vie des enfants • Enseignement supérieur • Recherche

Villes inspirantes :

- Montpellier - expérimentation dès 2025 avec le « Guide de cuisine à l'école », incluant ateliers de cuisine végétale liés aux saisons et jardins.
- Thiers - atelier de découverte de la cuisine végétale en 2024 dans le cadre de l'événement « Crusiner ensemble ».

10. Budget dédié et plan alimentaire municipal

Objectif : inscrire la végétalisation dans la stratégie alimentaire et **mobiliser un budget, participatif ou non, pour financer les projets citoyens durables**.

Délégations concernées : Stratégie territoriale • Plan alimentaire territorial • Budget participatif • Vie citoyenne • Plan climat • Transition écologique • Assemblée du futur • Gouvernance et démocratie • Démocratie locale

Villes inspirantes :

- Montpellier - Plan Alimentation Durable et Solidaire, enveloppe annuelle spécifique pour la restauration collective, potagers urbains et initiatives citoyennes.
- Mûrs-Érigné - Plan Alimentaire de Référence (PAR), budget municipal dédié pour améliorer la qualité des repas, favoriser produits locaux et biologiques, développer menus végétariens et végétaliens.
- Mouans-Sartoux - Projet Alimentaire Territorial (PAT), budget municipal dédié, ferme municipale et régie agricole interne, sensibilisation des élèves et habitant-e-s.

11. Publicité responsable et transition alimentaire

Objectif : **interdire la publicité pour les produits animaux alimentaires dans l'espace public communal**, pour encourager une alimentation plus saine, éthique et respectueuse du climat, conformément à la loi Climat et Résilience (2021).

Délégations concernées : Communication • Santé publique • Santé environnementale • Alimentation durable • Réglementation • Transition écologique • Stratégie territoriale • Gouvernance locale

Villes inspirantes :

- Grenoble - expérimentation depuis 2023 d'une régulation progressive des affichages publicitaires en lien avec les objectifs de neutralité carbone et de consommation responsable.

12. Potagers et jardins comestibles

Objectif : créer et entretenir des espaces comestibles collectifs dans écoles, quartiers, EHPAD, résidences et lieux publics pour favoriser l'accès aux fruits et légumes frais, améliorer le cadre de vie et renforcer le lien social.

Actions :

- rassembler habitant·e·s, familles et associations autour d'un projet commun et intergénérationnel ;
- reconnecter les citoyens à la nature et à l'alimentation durable ;
- sensibiliser aux enjeux de biodiversité, de saisonnalité et d'autonomie alimentaire ;
- intégrer plantes comestibles, arbres fruitiers, herbes aromatiques et arbres à fruits à coque dans rues, parcs, écoles et EHPAD.

Formes possibles : potagers pédagogiques, jardins partagés, vergers urbains, toits potagers, « rues nourricières », « forêts comestibles ».

Délégations concernées : Urbanisme • Aménagement du territoire • Espaces verts • Nature en ville • Biodiversité • Agriculture urbaine • Jardins collectifs et pédagogiques • Logement et habitat • Cadre de vie • Plan climat • Solidarité et inclusion sociale • Seniors • Jeunesse • Vie de quartier • Transition écologique • Ville résiliente • Gestion des espaces naturels • Projets structurants de la ville

Villes inspirantes :

- Nantes - réseau de potagers solidaires (depuis 2020), récoltes redistribuées aux foyers modestes via CCAS.
- Lyon - Ville comestible : vergers urbains et potagers citoyens près des écoles et centres sociaux, avec animations et sensibilisation à l'agriculture urbaine.
- Granville - dispositif « Granville cultive sa rue », végétalisation d'espaces publics avec plantes comestibles et herbes aromatiques, fourniture de conseils, terre et plants par la municipalité.
- Grenoble - jardin-forêt comestible du parc Hoche, budget participatif 2022, 110 arbres et arbustes plantés en janvier 2025.
- Rennes - programme Nature en ville : plus de 60 jardins partagés intégrant plantes comestibles locales.
- Paris - projet Végétons la ville (2016) : autorisations de végétalisation pour particuliers et associations, développement de bacs comestibles sur trottoirs, façades, cours d'école et espaces publics.



CONCLUSION

Les douze recommandations présentées dans ce livret offrent aux communes **des leviers concrets pour accélérer la transition alimentaire sur leur territoire**. La végétalisation de l'alimentation est à la fois un outil de santé publique, de cohésion sociale et de résilience écologique.

En vous engageant dans cette démarche, vous contribuez à construire une politique locale plus durable, accessible et en phase avec les attentes citoyennes.

Pour accompagner la transition :

- ➡ Merci de **mettre en avant notre site internet**, afin de faciliter l'accès de vos habitant·e·s aux informations et ressources de l'AVF. Ils y trouveront outils, guides et retours d'expériences pour accompagner la végétalisation de leur alimentation.
- ➡ **Valorisez le label Assiettes Vertes**, qui distingue les collectivités pionnières en restauration collective végétale et durable.
- ➡ En retour, **nous valoriserons vos engagements et vos campagnes menées en faveur de la végétalisation**.

Ensemble, faisons de la végétalisation un pilier des politiques locales de demain.

Nous retrouver

Notre site principal : <https://www.vegetarisme.fr/>

Pour plus de ressources nutrition et cuisine : <https://123veggie.fr/>

Notre pôle sur la restauration collective : <https://www.vegecantines.fr/>

Pour suivre nos actions de plaidoyer : <https://www.vegepolitique.fr/>





LE VÉGÉTAL AU COEUR DES MUNICIPALES

végépolitique